

Nouvelles du Rint

Le Comité d'orientation du Réseau international de néologie et de terminologie a tenu sa vingtième réunion à l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation, à Rabat, en juillet 1999. Au cours de cette réunion, le Rint, en accord avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a choisi de privilégier en 1999 les actions d'information et de diffusion.

Cette orientation est significative, car non seulement est-il important de faire connaître les réalisations du réseau, mais c'est l'une des missions fondamentales du Rint de rendre accessible toute l'information sur la néologie et la terminologie. Voici donc quelles sont les principales actions du Rint en ce sens.

Terminologies nouvelles

La revue *Terminologies nouvelles*, dont le lectorat augmente régulièrement, est maintenant diffusée en texte intégral, en format *PDF*, dans le site Internet du Rint (www.rint.org), à compter du numéro 14. Cette nouvelle forme de diffusion permettra au Rint de rejoindre un public plus large, en fonction des différents thèmes traités dans la revue.

Les thématiques traitées dans *Terminologies nouvelles* sont de plus en plus étendues et diversifiées. Le Rint

souhaite occuper tout le champ de l'aménagement linguistique et celui de l'informatisation des langues et pour ce faire, il privilégie l'ouverture et le partenariat. Ainsi, le numéro 18 portait sur « Terminotique et documentation », le numéro 19 sur le thème « Terminologie et intelligence artificielle ». Le présent numéro porte en bonne partie sur l'informatisation des travaux de veille néologique et terminologique. Les autres aspects de l'aménagement linguistique ne sont pas pour autant négligés puisque le prochain numéro de *Terminologies nouvelles* abordera la question de la terminologie dans ses rapports avec la diversité culturelle.

Afin de rendre plus accessible le contenu de *Terminologies nouvelles*, le Rint diffuse sur son site Internet une base bibliographique dans laquelle sont répertoriés tous les articles parus dans la revue depuis le premier numéro. On peut interroger cette base par auteur, par titre et par terme clé.

La revue *Terminologies nouvelles* est réalisée sous la responsabilité du module de la Communauté française de Belgique – Service de la langue française.

Inventaire des ressources terminologiques

Dictionnaires terminologiques et banques de terminologie

La connaissance de ce qui existe en terminologie est précieuse pour tous les terminologues et pour les usagers de la terminologie. Le Rint entretient et diffuse depuis de nombreuses années un *Inventaire des ressources terminologiques* constitué de plusieurs éléments. Tout d'abord, il y a l'inventaire des travaux terminologiques publiés (imprimés et sur support électronique). Dans cette partie de l'inventaire, on retrouve essentiellement des dictionnaires terminologiques de tous domaines dont l'une des langues est le français. Il en va de même pour les banques de terminologie qui ont fait l'objet d'une enquête spécifique de la part du Rint. Ces inventaires sont accompagnés de formulaires électroniques qui permettent aux auteurs, éditeurs, diffuseurs, documentalistes ou usagers d'inscrire directement de nouveaux titres.

Ressources terminologiques sur Internet

En 1999, en réponse à une demande maintes fois formulée par les usagers de son site Internet, le Rint a décidé d'ajouter un nouveau volet à son *Inventaire des ressources terminologiques*. Il s'agit des

En bref

terminologies diffusées en ligne dans l'Internet. Afin de répertorier ces ressources terminologiques parfois éphémères, Une nouvelle page web vient d'être créée à l'adresse suivante: <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/termino/ressling.html#inventaire>.

À partir de cette page, on pourra consulter la base de données, qui donne accès par hyperliens aux sites terminologiques répertoriés, ou l'enrichir en ajoutant de nouvelles données à l'aide d'un formulaire électronique sur lequel on peut indiquer les données suivantes: titre, auteur, lieu d'édition, éditeur/diffuseur, public cible, tarification, type de répertoire terminologique, catégories de données, langues, domaines, mots clés, adresse URL.

L'*Inventaire des ressources terminologiques* est réalisé sous la responsabilité du module québécois – Office de la langue française.

Inventaire terminotique

Conscient de l'importance grandissante que prend l'informatisation des travaux terminologiques, le Rint a créé il y a quelques années un *Inventaire terminotique*, de façon à répertorier et à faire connaître les différents types de logiciels utilisés en terminologie. En 1998-1999, le Rint a décidé d'élaborer un nouvel inventaire terminotique de façon à refléter la grande diversité des types de logiciels. Ce nouvel inventaire est décrit dans ce numéro.

L'*Inventaire terminotique* est réalisé sous la responsabilité du module canadien — Bureau de la Traduction.

Balnéo, outil de néologie interactive dans l'Internet

Le système *Balnéo* a pour objectifs la collecte, l'échange et la diffusion rapides de matériaux terminologiques touchant plus particulièrement les

néologismes, afin d'accélérer la diffusion des termes nouveaux et afin de rendre plus facile et plus efficace la mise à jour des dictionnaires terminologiques et les banques de terminologie. Conçu de manière à simplifier la saisie, la consultation, l'importation ou l'exportation des données, en environnement *Windows*, le système *Balnéo* est ouvert gratuitement à tout organisme ou à toute personne qui souhaite participer activement aux échanges terminologiques sur Internet.

Bibliographies

Aux bases de données déjà citées s'ajoutent deux bibliographies qui sont mises à jour de façon permanente: la *Bibliographie de la néologie* et la *Bibliographie de la terminotique*. Ces deux bases de données sont également diffusées dans le site Internet du Rint.

Le système *Balnéo* et les bibliographies sont placées sous la responsabilité du module français — Délégation générale à la langue française.

L'ensemble de ces répertoires et bases de données font du site Internet du Rint un véritable infoport terminologique indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement et à la pratique de la terminologie, de même qu'aux usagers de la terminologie, notamment les membres des professions langagières et les écrivains.

Voici l'adresse du site Internet du Rint: <http://www.rint.org>

Louis-Jean Rousseau,
Secrétaire général du Rint.

Projets de terminotique du Rint

Le module canadien du Rint dirige le groupe de travail en terminotique du Réseau. À ce titre, il gère divers projets de terminotique réalisés dans le cadre des biennums de

l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Au nombre de ces projets figurent les *Grilles descriptives de logiciels de terminotique à applications spécifiques* et le *Laboratoire terminotique virtuel*.

Grilles descriptives de logiciels de terminotique à applications spécifiques

Au cours du biennum 1998-1999, M^{me} Nelida Chan, professeur de terminologie au Collège Glendon de l'Université York, à Toronto et membre du Module canadien du Rint, a rédigé un rapport portant sur des grilles descriptives de logiciels de terminotique à applications spécifiques. Ces grilles servent à évaluer les logiciels de terminotique suivants:

- logiciels de gestion de données terminologiques;
- logiciels de saisie de données terminologiques;
- concordanciers;
- logiciels de dépouillement de la terminologie;
- logiciels de production de dictionnaires;
- gestionnaires de réseaux notionnels;
- générateurs de néologismes.

M^{me} Chan a d'ailleurs présenté succinctement ces grilles dans un article paru dans la chronique «En bref» du numéro 18 de *Terminologies nouvelles* (juin 1998).

Élaborées à partir de l'analyse d'une cinquantaine de logiciels de terminotique provenant d'Amérique, d'Asie et d'Europe, les grilles répertorient, outre une dizaine d'éléments de tronc commun, un large éventail de caractéristiques générales (une soixantaine) et spécifiques (environ 900) que comportent les logiciels de terminotique à applications spécifiques. En voici quelques exemples:

- critères de gestion des données terminologiques;

- type de concordances en langues source et cible;
- mode de production de dictionnaires;
- type de réseaux et de liens notionnels;
- types et modalités de génération.

Les grilles descriptives constitueront un outil d'évaluation précieux une fois que les concepteurs de logiciels les auront remplies dans le cadre du projet d'enrichissement de l'inventaire des produits en terminotique mené par le module canadien. En effet, les langagiers, perpétuellement en quête de nouvelles avenues technologiques pour accroître leur efficacité, disposeront désormais d'une ressource unique, accessible par Internet, dans laquelle seront rassemblées l'ensemble des caractéristiques des outils terminotiques. Ces renseignements les éclaireront dans le choix d'un outil qui réponde adéquatement à leurs besoins. Les grilles sont accessibles à l'adresse URL suivante:
www.uhb.fr/langues/balneo/GRILLE_ter/accueil.htm

Laboratoire terminotique virtuel

On a vu émerger, ces dernières années, une pléthore d'outils informatiques destinés à automatiser le travail du langagier. Dans ce contexte, le comité d'orientation du Rint a confié au groupe de travail en terminotique du Réseau le mandat de fournir une expertise en terminotique aux différents modules et de déterminer dans quelle mesure les outils existants peuvent optimiser le travail du terminologue.

Aussi, dans le cadre du biennium 2000-2001, le Module canadien du Rint a-t-il présenté à la réunion du comité d'orientation du Réseau, qui s'est tenue les 28 et 29 juillet 1999 à Rabat, au Maroc, le projet intitulé *Laboratoire terminotique virtuel*.

Il s'agirait de recenser les technologies prometteuses et d'en

évaluer l'utilité pour les langagiers. Les travaux consisteraient également à poursuivre les essais de logiciels de terminotique amorcés au cours du biennium 1998-1999, à raison d'une dizaine par année, dans un cadre plus structuré, celui d'un laboratoire terminotique virtuel.

Les résultats des travaux seraient mis à la disposition de la Francophonie par le truchement du site Internet du Rint. Ils pourraient également être présentés lors de diverses manifestations en Francophonie (Journée internationale de la Francophonie, Sommet francophone, etc.).

C'est avec grand enthousiasme que le module canadien entreprendra ce projet retenu dans la programmation du Rint pour le biennium 2000-2001.

*Michèle Valiquette,
Terminologie et normalisation,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada.*

Publications

Discours professionnels en français

Il peut paraître pervers de rassembler en Scandinavie et de publier en Allemagne un recueil d'études sur les langues de spécialité du français. Certes, le rédacteur de l'ouvrage et initiateur du projet, Yves Gambier, est professeur de français dans un institut de traduction en Finlande et l'éditeur, Peter Lang, est plus ouvert aux études de linguistique appliquée que la plupart des maisons d'édition françaises, mais la vraie raison de cette anomalie géographique se trouve ailleurs. D'une part, le regard que porte l'étranger sur la situation en France est garant d'objectivité et, d'autre part, ce sont les étrangers qui sont en passe de prendre le relais des Français, qui délaissent, à quelques brillantes exceptions près, ce domaine de recherche.

Cette crise des études des langues de spécialité fait l'objet d'une analyse perspicace signée du rédacteur lui-même, ici l'auteur du plus long article du recueil. Il commence par esquisser la situation des LSP à l'échelle internationale, où l'anglais domine, comme le sigle en usage même dans les écrits francophones le laisse entendre. Historiquement, c'est la nécessité d'enseigner rapidement la langue des études universitaires (donc l'anglais, le français, naguère le russe) aux étudiants allophones, qui a motivé les premières études des langues de spécialité. C'est aussi l'aspect des langues de spécialité qui accuse le plus grand retard en France aujourd'hui. Traditionnellement, c'était le français, langue étrangère (Fl), qui suscitait le plus grand

nombre d'études sur les langues de spécialité du français, tradition qui s'essouffle, sauf dans le nord de l'Europe. Gambier examine ensuite la langue de spécialité par rapport à des domaines connexes, qui représentent en général une application apparentée: la terminologie, la rédaction technique, la traduction. La méthode fait appel à des critères souvent flous: le domaine, la situation de communication, l'interaction, la vulgarisation, la sociolinguistique (langue de spécialité comme instrument de légitimation professionnelle), ces dernières étant pourtant susceptibles d'évolution, donc porteuses de renouveau. Ce tour d'horizon est une raison suffisante pour justifier l'utilité de ce recueil. Mais les autres articles, la démonstration pour ainsi dire, illustrent l'enrichissement possible des langues de spécialité, lorsque l'analyse se fonde sur une approche linguistique plus complète.

Savoir ce que constituent exactement les langues de spécialité tracasse les linguistes depuis longtemps. C'est «la question des questions», comme le dit Lothar Hoffmann, cité en exergue par Finn Frandsen, qui pour sa part, tente une définition qui se libère du carcan de l'opposition simpliste entre langue générale et langue de spécialité. Pour ce chercheur, il vaut mieux examiner les entités selon des perspectives différentes et complémentaires: celle de l'épistémologie d'une part et de l'ontologie de l'autre. L'une définit les formes d'usage d'une langue, l'autre les données elles-mêmes. La nouvelle définition des langues de spécialité qu'il propose est donc asymétrique et

si elle résout en le déplaçant le problème de la langue générale, elle comporte l'inconvénient de devoir constituer un nouveau métalangage, que l'auteur n'essaie pas d'improviser.

Après tant de critiques dirigées contre l'approche qui privilégie le niveau lexical, il n'est pas étonnant de constater que la majorité des articles accuse une orientation résolument textuelle. Privilégier le textuel, et parfois l'intertextuel, n'exclut pas une multiplicité de regards, qui se révèlent tout à fait complémentaires.

Une des lectures possibles des textes de spécialité est la sémantique interprétative de François Rastier. W. Johanssen analyse une brochure présentant une entreprise à la lumière des isotopies sémantiques, dégagées dans le texte, effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème. Cette analyse fait ressortir non seulement la cohésion du texte, dont le point de départ est différent de celui de Hassan et Halliday, par exemple, mais aussi un aperçu de la culture d'entreprise.

André Avias pour sa part fait appel à une approche prototypique inspirée de J. M. Adam pour analyser un article du *Figaro* sur le budget. Il détermine d'abord, non sans difficulté, le découpage structurel de son article en séquences textuelles, puis il choisit des prototypes. Bien entendu, cette démarche ne se limite pas aux textes spécialisés, mais elle apporte une contribution au traçage de l'argumentation dans le discours.

Le caractère argumentatif, voire polémique d'un autre genre de texte, le «Mot du PDG», sorte de préface du rapport d'activité annuel d'une entreprise, fournit le thème de

l'article de K. Flottum. L'analyse de ce genre textuel est d'ailleurs une spécialité scandinave, et l'auteur a l'avantage de pouvoir puiser dans un fonds de recherche établi. Elle fonde son analyse sur les études qu'a réalisées Ducrot sur la négation syntaxique, sur la qualité de polyphonie, surtout sur la lecture qu'en fait H. Nölke. Une analyse des différents types de négation fait ressortir l'usage dominant de l'un d'entre eux, la négation polémique, déni des «idées fausses qu'on peut avoir sur l'entreprise». Cette analyse, surtout syntaxique rappelons-le, permet non seulement de résoudre des questions posées dans les études antérieures, mais aussi de déterminer qu'il s'agit d'un type de texte argumentatif et contre-argumentatif. L'auteur apporte la preuve par ailleurs que ce discours n'est pas impersonnel, comme une lecture superficielle pourrait le laisser entendre, car les destinataires sont bien présents, mais implicites.

Ce sont les sciences cognitives qui viennent enrichir l'analyse d'un texte juridique français par L. Lundquist, dans le cas présent un jugement de la Cour de cassation. Les outils que l'auteur emploie sont empruntés à l'intelligence artificielle dans le cas du cadre (*frame*), et aux études psychologiques, dans celui de l'espace mental. Celui-là sert à situer l'analyse de l'ensemble, celui-ci structure les relations inférieures. L'auteur expose ensuite le cadre du jugement, permettant au néophyte non francophone de situer les relations structurelles, tâche malaisée surtout en comparaison de la transparence structurelle du discours juridique danois déjà familier. L'idée d'espace mental permet à son tour de bien repérer les éléments et les relations au fil du discours. Cet article est un bon exemple de perspicacité obtenue par un regard extérieur porté sur le discours juridique français, regard qui est loin d'être naïf.

A. Askelund s'inspire de la grammaire des cas pour son analyse des textes juridiques, mais c'est la traduction qui l'intéresse. Elle explique comment l'emprise du texte de départ est différente selon qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue étrangère, et on apprécie son cadre d'analyse originale et explicite de la «métamorphose» du texte traduit.

Les deux derniers articles du recueil sont à orientation lexicale. Celui de G. Dyrberg et J. Tournay renoue avec la très riche tradition danoise des dictionnaires de spécialité dont le contenu et la présentation sont constamment modifiés en fonction des besoins perçus des usagers. Le dictionnaire envisagé dans cet article est juridique d'après son contenu et asymétrique selon sa présentation. Destiné aux usagers danois, il envisage un savant mélange d'exemples et d'explications, tantôt en danois, tantôt en français. Ce sont les informations encyclopédiques qu'il convient d'inclure qui constituent le sujet de l'article, mais on passe en revue la formation de la définition, les stratégies d'exemplification de l'équivalence partielle, particulièrement bien illustrées d'ailleurs, la typologie des exemples, et la place dans le dictionnaire de ce qu'elles appellent d'après A. Kjaer, les «formules de routine». Ces dernières auraient mérité un article de plus – en quoi consistent-elles en fait ? Faut-il les présenter sous un élément de la suite, ou de façon conceptuelle, quel traitement informatique proposer pour résoudre les problèmes sans issue sur le papier.

Le dernier article du recueil, signé de P. Lederlin, traite des constructions de type N de N dans les textes économiques. L'auteur cherche des règles de production simples et maniables à proposer à ses étudiants norvégiens. Pour son cadre théorique, d'une part, il se limite aux études relativement anciennes (M. Wilmet 1986) ; d'autre part il

sous-estime l'explication de la lexie complexe, pourtant évoquée. Selon cette approche, l'étudiant apprend *appel d'offres, assiette de l'impôt* comme des unités lexicales (ou terminologiques) et non comme des locutions.

Le recueil comporte une bibliographie de 71 études portant sur les langues de spécialité françaises publiées récemment en Scandinavie.

Après avoir pris connaissance de plusieurs nouvelles approches présentées ici, on ne peut partager le pessimisme de Gambier. Certes, la plupart des auteurs peinent à définir les langues de spécialité, mais en les décrivant ils contribuent à fournir une définition par extension, plutôt que par compréhension, comme diraient les lexicographes, mais qui est en même temps plus intuitive, plus pratique, et plus consensuelle.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris 13.*

Gambier (Yves), éd., 1998 : *Discours professionnels en français*. Francfort, Peter Lang, 233 p.

Terminologie maritime

Le parler des gens de mer est lié à l'histoire de notre civilisation et porte la trace des échanges culturels, techniques et commerciaux entre les peuples. À ce titre, il a de longue date intéressé les lexicographes, ce qui explique la riche histoire des dictionnaires de marine. Outils essentiels pour enseigner, traduire et communiquer, ces dictionnaires de marine connaissent aujourd'hui une importante métamorphose dans le cadre des industries de la langue.

La première conférence internationale *Terminologie maritime: traduire et communiquer* avait pour principal objet de réunir les spécialistes du langage des gens de

mer ou du domaine nautique concernés par l'usage, l'étude ou l'enseignement du vocabulaire maritime. Elle s'est tenue à l'Institut supérieur de traducteurs et interprètes (Isti, Bruxelles) les 15 et 16 mai 1998. Le succès fut tel qu'il a été décidé d'organiser la conférence tous les deux ans. La prochaine rencontre se déroulera à l'Université de Turku, en Finlande, en mai 2000.

Les actes du colloques, parus aux Éditions du Hazard, rassemblent les communications des différents orateurs, regroupées en six thématiques différentes :

- Histoire de la terminologie maritime ;
- Questions de normalisation ;
- Informatique et terminologie maritime ;
- Enseignement et langue de spécialité ;
- Contacts interculturels et communication ;
- Traduction spécialisée et lexicographie.

Toujours accessibles, ces textes – rédigés en français et en anglais – offrent une diversité de points de vue sur le vocabulaire de la marine en cette fin de millénaire.

Renseignements :

Centre de recherche Termisti,
34 rue Joseph Hazard,
B-1180 Bruxelles,
Belgique,
termisti@euronet.be,
tél. : +32.2.346.26.41,
téléc. : +32.2.346.21.34.

Newman (D.L.) et Van Campenhoudt (M.), éd., 1999 : *Terminologie maritime: traduire et communiquer. Actes du 1^{er} colloque international de terminologie maritime (Bruxelles, 15 et 16 mai 1998)*, Bruxelles, Éditions du Hazard.

Le sens en terminologie

Ce volume collectif rassemble onze articles consacrés aux problèmes du sens en terminologie. On y trouvera des contributions de Maria Teresa Cabré, Juan C. Sager, Monique Slodzian, Loïc Depecker, Marc Van Campenhoudt, François Gaudin, Bruno de Bessé, Ingrid Meyer et Kristen Mackintosh, Yves Gentilhomme, Claude Boisson, et de Henri Béjoint et Philippe Thoiron. Sont abordées les questions des rapports entre le terme et le mot, de la manière de définir le sens des termes (relations entre concept, signifié et référent, importance du domaine), des frontières entre langues spécialisées et langue générale. L'ensemble des contributions fait apparaître l'émergence d'un nouveau type de recherche terminologique fondée sur l'exploitation des corpus, éventuellement multilingues. Cette nouvelle terminologie se démarque de la tradition par ses méthodes et ses objectifs. Elle tend à devenir descriptive plutôt que normative et s'inscrit désormais dans le cadre d'une approche ouvertement linguistique.

Presses universitaires de Lyon
80, boulevard de la Croix-Rousse
BP 4371
F-69242 Lyon Cedex 04
France

Thoiron (Philippe) et Béjoint (Henri), dir., 1999 : *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.